



# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 25 novembre 2010

### Procès-verbal

**Présents :** Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes Christine COCHET - Valérie CARPIN ET Marie-Françoise PASCAL - Mrs Michel BATTISTELLA - Alain BOUVET - Pierre DUPORT - Bruno FORT - Fabrice GALLET - Laurent JOLY et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

**Absent :** Eric CURTET

**Secrétaire de séance :** Colette BLANCHARD

**Rédacteur du procès-verbal :** Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

### Ordre du jour :

#### ➤ **Délibération**

- Bail presbytère
- Achat de terrain RFF
- Convention avec la SOGEDO pour contrôle assainissement collectif

#### ➤ **Informations diverses**

- Travaux en cours

#### ➤ **Questions diverses**

**Mme Colette BLANCHARD est nommée secrétaire de séance.**

**Procès-verbal du 28 octobre :** Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire demande à l'assemblée d'ajouter une délibération pour le renouvellement de la convention avec la SPA. Accepté à l'unanimité

#### ➤ **Délibérations :**

- Bail du presbytère :

Après étude du bail à loyer du presbytère de Chazey-Bons, il s'avère que par suite d'une erreur de date celui-ci aurait dû être renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le Maire propose donc de régulariser cette situation en le reconduisant dans les mêmes conditions à savoir pour une durée de 6 années et de maintenir le montant du loyer à 80 euros. A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération.

- Achat de terrain :

Mr le Maire rappelle la délibération du 18 décembre 2009 par laquelle la commune décidait l'acquisition d'une parcelle de terrain cédée par RFF le long de la voie ferrée derrière la mairie. Il rappelle encore qu'afin de permettre la liaison entre l'ensemble des propriétés de la commune jusqu'au cimetière il avait été alors décidé de se porter acquéreur d'une petite parcelle de terrain supplémentaire.

Mr le Maire présente donc la proposition établie par RFF de céder la parcelle cadastrée section AE n° 361 d'une contenance de 2 a 99 ca au prix de 2.50 € HT soit 2.99 € TTC le m<sup>2</sup> et demande au Conseil d'émettre un avis sur cette opération.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette offre et autorise le Maire à signer tous les documents à intervenir.

- **Convention SPA :**

A l'unanimité le Conseil décide de reconduire la convention avec la SPA pour la capture et l'enlèvement des animaux trouvés sur le territoire communale : 0.31 € par habitant et par an.

➤ **Informations :**

- **Projet de convention pour contrôle des raccordements au réseau d'assainissement collectif.**

L'objet de cette convention est de permettre la gestion des demandes, le suivi des travaux et le contrôle du raccordement final au réseau de la commune.

Jusqu'à ce jour, ce service n'existe pas, et il est impossible de savoir si tous les raccordements sont bien réalisés et fonctionnent correctement. Un problème se pose d'ailleurs actuellement sur Cressieu avec des écoulements d'eaux usées. Il est donc indispensable et urgent de mettre en place un tel service.

*20 h 40 – Arrivée de Mr Gallet -*

Mme Blanchard a engagé des discussions avec la Sogedo et elle présente le projet de convention proposé pour cette prestation.

Après une étude approfondie, ce document sera soumis à approbation lors d'une prochaine séance.

- **Point sur les travaux en cours :**

- ↳ **Travaux d'eau potable à Cressieu :** évolution normale. La 3ème tranche est engagée.

- ↳ **Station d'épuration de Cressieu :**

L'analyse des eaux claires parasites a été réalisée et les résultats étant en deçà des minimums, les travaux de construction de la station pourront être engagés.

Suite à l'appel d'offre lancé par la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey, l'entreprise DUMAS TP a été retenue.

Le montant des travaux est de 225 710 € HT et ils seront subventionnés à hauteur de 52 % (22% du Conseil Général et 30% de l'Agence de l'Eau).

- ↳ **Construction du groupe scolaire :**

Prochaine réunion en mairie le 6 décembre pour faire le bilan des études complémentaires sur la nature du sol et sur la construction existante.

- ↳ **Travaux de voirie :**

- Refaire le revêtement de la route de la Brulaz de l'entrée de Chazey jusqu'à la chapelle.
- Renforcement du mur de soutènement de la route de Barvier
- Prévoir de canaliser les eaux pluviales dans le fossé longeant la route de Contrevoz à Chazey

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.**

**Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 25 novembre 2010.**

**Chazey-Bons, le 26 novembre 2010  
Le Maire, Didier BONNARD**